

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 00849
Numéro SIREN : 384 841 250
Nom ou dénomination : CARL INTERNATIONAL

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/028160

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

BILAN ACTIF	Au 31.12.2021		Au 31.12.2020	
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement	2 792 997	690 327	2 102 670	1 763 930
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	242 951	239 343	3 608	3 709
Fonds commercial (1)	566 744		566 744	566 744
Autres immobilisations incorporelles	1 146 212		1 146 212	455 992
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	1 390	1 317	73	537
Autres	2 172 658	1 651 107	521 551	698 285
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	669 952		669 952	672 452
Créances rattachées à des participations	62 726		62 726	62 726
Autres titres immobilisés	2 500		2 500	
Prêts				
Autres	106 750		106 750	106 750
	7 764 879	2 582 093	5 182 785	4 331 123
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	24 119		24 119	125 747
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks	24 119		24 119	125 747
Avances et acomptes versés sur commandes	14 408		14 408	
Créances (3)				
Créances clients et comptes rattachés	10 873 728	94 751	10 778 978	9 564 935
Autres créances	3 442 118		3 442 118	7 293 431
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Sicav	62		62	62
Disponibilités	2 077 104		2 077 104	141 568
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance (3)	238 575		238 575	237 508
	16 670 114	94 751	16 575 363	17 363 251
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL DE L'ACTIF	24 434 992	2 676 844	21 758 148	21 694 374

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

62 726

62 726

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	514 276	514 276
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserves :		
Réserve légale	51 428	51 428
Réerves statutaires ou contractuelles	7 935 097	6 624 835
Réerves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 057 934	2 614 319
Subvention d'investissement		
Provisions réglementées		
	11 558 734	9 804 857
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74	10 330
Emprunts et dettes financières divers	144	1 876 947
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	294 952	186 291
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 116 611	1 115 495
Dettes fiscales et sociales	4 207 405	4 196 443
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	208 981	44 012
COMPTES DE REGULARISATION (1)		
Produits constatés d'avance	4 371 247	4 459 999
	10 199 414	11 889 517
TOTAL DU PASSIF	21 758 148	21 694 374

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

10 199 414

11 889 517

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'exploitation		
Ventes de Marchandises	-54 000	2 254
Production vendue : biens	4 534 816	3 976 085
: services	13 915 544	12 300 315
<i>Montant net du chiffre d'affaires</i>	18 396 360	16 278 654
Production stockée	-101 628	80 752
Production immobilisée	1 542 069	959 051
Subventions d'exploitation	29 333	14 000
Reprise sur provisions (et amortissements) et transferts de charges	300 783	114 370
Autres produits	35 102	4 317
Total	20 202 020	17 451 143
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		11 456
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	4 990 128	3 843 050
Impôts, taxes et versements assimilés	339 006	454 704
Salaires et traitements	7 194 617	6 622 813
Charges sociales	3 162 363	2 828 857
Dotations aux amortissements et provisions		
- Sur immobilisations : amortissements	795 150	439 515
- Sur immobilisations : provisions		
- Sur actif circulant : provisions		46 560
- Pour risques et charges : provisions		
Autres charges	197 543	79 270
Total	16 678 806	14 326 224
Résultat d'exploitation	3 523 214	3 124 919
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (2)	7 842	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	11 078	16 797
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	3 137	1 245
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	22 057	18 042

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	Exercice 2021	Exercice 2020
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés (3)	30 796	26 051
Différences négatives de change	5 000	4 549
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	35 796	30 600
Résultat financier	-13 739	-12 558
Résultat courant avant impôts	3 509 474	3 112 361
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 200	5 525
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total	3 200	5 525
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	515	6 619
Sur opérations en capital		2 440
Dotations aux amortissements et provisions		
Total	515	9 059
Résultat exceptionnel	2 685	-3 534
Participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises	426 781	343 100
Impôt sur les bénéfices	27 444	151 409
Résultat de l'exercice	3 057 934	2 614 319

(1) y compris redevances de crédit-bail :

- mobilier
- immobilier

(2) dont produits concernant les entreprises liées 18 825 16 797

(3) dont charges concernant les entreprises liées 30 761 25 512

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 VOTEE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2022**

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter, ainsi qu'il suit, le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 3 057 933,69 euros de la manière suivante :

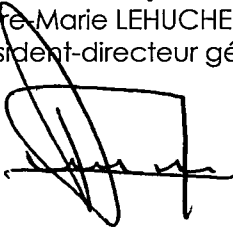
- la distribution de bénéfice à titre de dividende conformément aux dispositions de l'article L232-13 du Code de commerce, à l'actionnaire unique, à hauteur de 2 020 370,00 euros (soit 110,00 € pour chacune des 18 367 actions composant le capital social) ;
- l'affectation du solde en autres réserves, soit un montant de 1 037 563,69 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

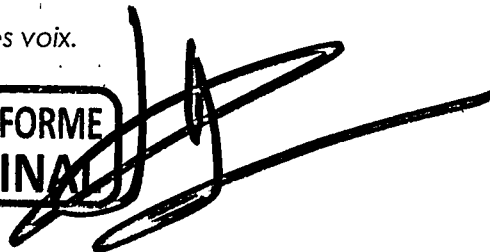
Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 2020	1 304 057 euros		
Exercice 2019	1 267 323,00 euros		
Exercice 2018	764 618,21 euros		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Limonest, le 24 juin 2022
Pierre-Marie LEHUCHER
Président-directeur général



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**



CARL INTERNATIONAL
Société anonyme au capital de 514 276 euros
Siège social : LIMONEST (69670) – 361 Allée des Noisetiers
384.841.250 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2022

L'an deux-mille-vingt deux, le 24 juin, à 9 heures, les actionnaires de la société CARL INTERNATIONAL se sont réunis en assemblée générale au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

Il a été dressé une feuille de présence, laquelle est signée par tous les actionnaires présents ou par leurs mandataires.

L'assemblée procède à la constitution de son bureau.

Monsieur Pierre-Marie LEHUCHER préside la réunion.

La société BERGER-LEVRAULT est nommée scrutateur.

Monsieur Christophe GABETTE est désigné comme secrétaire.

Les sociétés ACA et CERA, commissaires aux comptes régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Le bureau ainsi composé, Monsieur le Président constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau, que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- approbation du bilan et des comptes dudit exercice. Quitus aux administrateurs ;
- affectation du résultat ;
- Questions diverses ; et
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- 1/ Une copie des lettres de convocation.
- 2/ Les statuts de la société.
- 3/ La feuille de présence.
- 4/ Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021.
- 5/ Le rapport de gestion.
- 6/ Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes de l'exercice.
- 7/ Le rapport spécial des commissaires aux comptes visé à l'article L225-40 du Code de commerce.
- 9/ Le texte des projets de résolutions présentés par le conseil d'administration.

Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations leur permettant de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation, ont été mis à la disposition des actionnaires au siège social dans les conditions prévues par la loi. L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Monsieur le Président présente alors les rapports du conseil d'administration puis donne lecture des rapports des commissaires aux comptes.

La discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale déclare, en tant que de besoin, avoir pu prendre pleine et entière connaissance de tous documents et informations nécessaires à son information, préalablement à l'adoption des résolutions qui suivent et renoncer à se prévaloir de l'absence de tout délai de convocation ou de tout droit de communication préalable.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale, après présentation du rapport de gestion du conseil d'administration et lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve ces rapports ainsi que les opérations et les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont présentés, les comptes de cet exercice se soldant par un bénéfice de 3 057 933,69 euros.

En application des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'assemblée constate que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 5 862 euros correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement. Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 1 553 euros.

En conséquence de ce qui précède, elle donne aux administrateurs quitus de leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter, ainsi qu'il suit, le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 3 057 933,69 euros de la manière suivante :

- la distribution de bénéfice à titre de dividende conformément aux dispositions de l'article L232-13 du Code de commerce, à l'actionnaire unique, à hauteur de 2 020 370,00 euros (soit 110,00 € pour chacune des 18 367 actions composant le capital social) ;
- l'affectation du solde en autres réserves, soit un montant de 1 037 563,69 euros.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 2020	1 304 057,00 euros		

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice 2019	1 267 323,00 euros		
Exercice 2018	764 618,21 euros		

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

La résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Aucune question n'étant plus à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

Il est 10 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président et par un actionnaire.

**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

Le Président
Pierre-Marie LEUCHER

Un actionnaire

CERA - S.A.S. au capital de 100.000 €

Membre indépendant de Nexia International
31, rue Henri Rochefort – 75017 Paris – France
France
+33 (0)1 47 76 67 77 88 - www.aca.nexia.fr

ACA – S.A.S. au capital de 108.004 €

29, boulevard Malsherbes – 75008 Paris –
France
+33 (0)1 40 06 95 45 www.auditcertificatssocietes.fr

CARL International

Société Anonyme au capital social de 514.276 €
Siège social : 361 allée des Noisetiers – 69760 Limonest

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale de la société CARL International,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CARL International relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Principes et méthodes comptables » dans la partie « Immobilisations incorporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation de la production immobilisée.

La note « Principes et méthodes comptables » dans la partie « Fonds de commerce » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux modalités de suivi de la valeur du fonds commercial

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

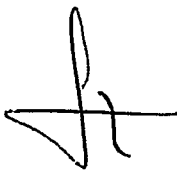
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux comptes exercent leurs jugements professionnels tout au long de cet audit. En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 9 juin 2022

Les commissaires aux comptes



CERA
Représenté par
Olivier JURAMIE



ACA
Représenté par
Sarkis CANLI

	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
immobilisations incorporelles				
coûts d'établissement				
coûts de recherches et de développement	2 792 997	690 327	2 102 670	1 763 €
cessions, brevets, licences, marques, droits, droits et valeurs similaires	242 951	239 343	3 608	3 7
immobilisations commerciales (1)	566 744		566 744	566 7
autres immobilisations incorporelles nettes et acomptes	1 146 212		1 146 212	455 €
immobilisations corporelles				
terrains				
constructions				
installations techniques, matériel et outillage	1 390	1 317	73	€
autres	2 172 658	1 651 107	521 551	698 2
immobilisations en cours nettes et acomptes				
immobilisations financières (2)				
participations	669 952		669 952	672 4
primes rattachées à des participations	62 726		62 726	62 7
autres titres immobilisés	2 500		2 500	
autres				
autres	106 750		106 750	106 7
	7 764 879	2 582 093	5 182 785	4 331 1
ACTIF CIRCULANT				
stocks et en-cours				
matières premières et autres approvisionnements				
en-cours de production (biens et services)	24 119		24 119	125 7
produits intermédiaires et finis				
stocks de marchandises				
Total des stocks	24 119		24 119	125 7
acomptes versés sur commandes				
	14 408		14 408	
primes (3)				
primes clients et comptes rattachés	10 873 728	94 751	10 778 978	9 564 €
autres créances	3 442 118		3 442 118	7 293 4
valeurs mobilières de placement				
titres propres				
autres	62		62	
provisions				
	2 077 104		2 077 104	141 €
COMPTES DE REGULARISATION				
charges constatées d'avance (3)				
	238 575		238 575	237 €
	16 670 114	94 751	16 575 363	17 363 2
charges à répartir sur plusieurs exercices				
TOTAL DE L'ACTIF	24 434 992	2 676 844	21 758 148	21 694 3
Dont droit au bail				

BILAN PASSIF	Au 31.12.2021	Au 31.12.2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	514 276	514 276
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Réserves de réévaluation		
Réserves :		
Réserve légale	51 428	51 428
Réserves statutaires ou contractuelles	7 935 097	6 624 835
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	3 057 934	2 614 319
Provision d'investissement		
Provisions réglementées		
	11 558 734	9 804 857
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques et charges		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74	10 330
Emprunts et dettes financières divers	144	1 876 947
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	294 952	186 291
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 116 611	1 115 495
Dettes fiscales et sociales	4 207 405	4 196 443
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	208 981	44 012
IMPÔTS DE REGULARISATION (1)		
Impôts constatés d'avance	4 371 247	4 459 999
	10 199 414	11 889 517
TOTAL DU PASSIF	21 758 148	21 694 374

Dont à plus d'un an

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'exploitation		
Ventes de Marchandises	-54 000	2 254
Production vendue : biens	4 534 816	3 976 085
: services	13 915 544	12 300 315
<i>Montant net du chiffre d'affaires</i>	18 396 360	16 278 654
Production stockée	-101 628	80 752
Production immobilisée	1 542 069	959 051
Subventions d'exploitation	29 333	14 000
Reprise sur provisions (et amortissements) et transferts de charges	300 783	114 370
Autres produits	35 102	4 317
Total	20 202 020	17 451 143
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		11 456
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes (1)	4 990 128	3 843 050
Impôts, taxes et versements assimilés	339 006	454 704
Salaires et traitements	7 194 617	6 622 813
Charges sociales	3 162 363	2 828 857
Dotations aux amortissements et provisions		
- Sur immobilisations : amortissements	795 150	439 515
- Sur immobilisations : provisions		
- Sur actif circulant : provisions		46 560
- Pour risques et charges : provisions		
Autres charges	197 543	79 270
Total	16 678 806	14 326 224
Résultat d'exploitation	3 523 214	3 124 919
Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (2)	7 842	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)		
Autres intérêts et produits assimilés (2)	11 078	16 797
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	3 137	1 245
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	22 057	18 042

CARL INTERNATIONAL
au 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	Exercice 2021	Exercice 2020
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilés (3)	30 796	26 051
Différences négatives de change	5 000	4 549
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total	35 796	30 600
Résultat financier	-13 739	-12 558
Résultat courant avant impôts	3 509 474	3 112 361
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	3 200	5 525
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total	3 200	5 525
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	515	6 619
Sur opérations en capital		2 440
Dotations aux amortissements et provisions		
Total	515	9 059
Résultat exceptionnel	2 685	-3 534
Participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises	426 781	343 100
Impôt sur les bénéfices	27 444	151 409
Résultat de l'exercice	3 057 934	2 614 319

(1) y compris redevances de crédit-bail :

- mobilier
- immobilier

(2) dont produits concernant les entreprises liées

18 825

16 797

(3) dont charges concernant les entreprises liées

30 761

25 512

CARL INTERNATIONAL S.A.

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

La présente annexe se rapporte au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont le total est de 21 758 148,30 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste et dégagant un bénéfice de 3 057 933,69 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Néant.

IMPACTS DE LA COVID-19

Au titre de l'exercice 2021, aucun impact significatif sur la situation financière et les résultats de la société.

FAITS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

L'invasion de l'Ukraine par la Russie, ainsi que les sanctions qui visent la Russie, sont des événements postérieurs à la clôture sans impact sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs et passifs au 31 décembre 2021.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 31 décembre 2021 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les principales méthodes sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

- a) Concessions – Brevets - Licences

Les concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires ont été évalués à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

- * Concessions, Brevets, Licences1 à 5 ans linéaire
- * Logiciels 1 à 7 ans linéaire

La production immobilisée de logiciels est évaluée au coût de production comprenant uniquement les charges directes de production.

La production immobilisée de logiciels n'est amortie qu'à compter de sa date de commercialisation.

- * Logiciels..... 1 à 2 ans linéaire

b) Production immobilisée

La production immobilisée de logiciels est évaluée au coût de production comprenant les charges directes de production ainsi qu'une quote-part de coût indirect de fonctionnement.

La production immobilisée de logiciels n'est amortie qu'à compter de sa date de commercialisation.

La production immobilisée est amortie sur une durée de 2 ans ou 5 ans.

Une production immobilisée non commercialisée est identifiée dans un compte « autres immobilisations incorporelles » et dans le cas où elle serait abandonnée, est passée en perte, dès la constatation de l'abandon du projet.

- * Production immobilisée de Logiciels 5 ans linéaire

c) Fonds de commerce

Le fonds de commerce tel qu'il apparait à l'actif s'élève à 566 744 €. Ce montant est issu à l'origine de différentes acquisitions qui se sont faites au fil du temps. Ces dernières ont permis à la société de faire émerger son savoir-faire et la réputation qui l'accompagne. Les éléments originels constituent donc le socle sur lequel s'est bâti le fonds de commerce d'aujourd'hui à travers une mutation progressive. La durée d'utilisation de ce fonds de commerce est illimitée.

Un test de dépréciation a été opéré, avec l'application de la méthode basée sur valorisation des flux futurs de trésorerie actualisés et a conforté la direction de la société dans son choix de ne pas déprécier cet actif.

La valeur à l'actif est manifestement très en deçà de son niveau réel actuel.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan pour le coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif sur la durée de vie estimée des immobilisations :

* Installations générales, agencements, aménagements	5 à 10 ans linéaire
* Matériel de transport	4 ans linéaire
* Matériel informatique	5 ans linéaire
* Matériel de bureau.....	5 ans linéaire
* Mobilier de bureau	5 à 10 ans linéaire

Participations et immobilisations financières

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur estimée à la clôture d'un exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode « Premier entré – premier sortie ». Toutefois, pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu peut être retenu, sauf écart significatif.

Les travaux et produits en cours de fabrication concernent principalement des contrats de vente d'une solution informatique globale dont l'exécution s'étend au moins sur deux exercices comptables. Ils sont évalués conformément à l'avis n°99-10 du Conseil National de la Comptabilité relatif aux contrats à long terme.

Les travaux et produits fabriqués sont valorisés affaire par affaire au coût de production élaboré sur la base d'un coût moyen de la journée par consultant les consommations et charges directes, hors frais directs de commercialisation, ainsi qu'une quote-part des charges indirectes de production.

Dans le cas où le résultat à terminaison est déterminable de façon fiable, une quote-part de la marge prévisionnelle est intégrée dans la valorisation des en-cours selon la méthode à l'avancement. Dans le cas contraire, seuls les coûts de production sont pris en compte.

Aucune provision pour perte à terminaisons n'a été constatée au titre de cet exercice, en conformité avec les règles édictées dans l'avis précédemment cité.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risques et charges

La société constitue s'il y a lieu, des provisions pour risques & charges pour couvrir les litiges contentieux en cours dont le fait générateur a été initié sur l'exercice. Cette dotation s'inscrit dans les règles normales de la comptabilité.

Valeurs mobilières de placement

Néant

Instruments financiers

Néant

Frais de personnel

Engagements de retraite

Sur la base de la nouvelle évaluation actuarielle effectuée cette année, les engagements au titre des indemnités de départ en retraite et autres avantages sociaux non couverts par des cotisations versées à un organisme externe s'élèvent à 1 308 833 euros d'engagements totaux.

Les conditions retenues pour les modalités de calcul sont les suivantes :

- Départ à 65 ans
- Rotation lente de l'effectif
- Taux d'actualisation retenu : 0,959 %
- Augmentation : 0,5 % pour la catégorie « employé » et 1 % pour la catégorie « cadre & agent de maîtrise ».
- Convention collective : Syntec

Engagements Financiers

Néant

Résultat exceptionnel

Les éléments inhabituels et non récurrents sont inclus dans les charges et produits exceptionnels

Impôts sur les bénéfices :

La société a opté en faveur du régime d'intégration fiscale à compter du 01/01/2021. L'économie d'impôt générée par les déficits des filiales intégrées revient à COGEDIC (Siren 318 197 944). S'il y a lieu, une provision est constituée pour couvrir le retour à meilleure fortune de ces filiales.

Périmètre de consolidation

Les comptes de notre Société font partie du périmètre de consolidation du Groupe FOCH ORMESSON (Siren 410 535 561).

ANNEXE au 31/12/2021

1 - CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres				Valeur nominale
	en début d'exercice	Créés pendant l'exercice	annulés pendant l'exercice	à la clôture de l'exercice	
Actions ordinaires	18 367			18 367	
Actions avec bons de souscriptions d'actions					
	18 367			18 367	28,00 €

2 - ECARTS DE REEVALUATION

Néant

3 - ETAT DES PROVISIONS

	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges				
Provisions pour dépréciation				
- des immobilisations financières				
- des immobilisations incorporelles				
- des stocks et en-cours				
- des créances	180 063 €		85 312 €	94 750 €
- des autres créances				
- des valeurs de placements				
Total	180 063 €		85 312 €	94 750 €

ANNEXE au 31/12/2021

4 - ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	TOTAL
Valeur brute au début de l'exercice	3 202 834 €	2 098 041 €	841 928 €	6 142 803 €
Acquisitions, créations, apports reçus et prêts accordés	1 546 069 €	100 744 €		1 646 813 €
Cessions, mises hors service, apports effectués et remboursements / prêts		24 737 €		24 737 €
Valeur brute à la fin de l'exercice	4 748 903 €	2 174 048 €	841 928 €	7 764 879 €

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

Amortissements pour dépréciation	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	TOTAL
Amortissements cumulés au début de l'exercice	412 460 €	1 399 220 €	1 811 680 €
Dotations pour dépréciation - linéaire - dégressive	517 209 €	277 941 €	795 150 €
Cessions et mises hors service		24 737 €	24 737 €
Amortissements cumulés à la fin de l'exercice	929 670 €	1 652 424 €	2 582 094 €

6 - ELEMENTS CONCERNANT PLUSIEURS POSTES DE BILAN

ACTIF	Produits à Recevoir	Entreprises liées
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations		
Créances rattachées à des participations		62 726 €
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres Immobilisations		
Avance & acomptes versés sur commandes		
Clients et comptes rattachés	3 334 148 €	472 798 €
Autres créances d'exploitation	192 528 €	2 510 107 €
Créances diverses		
Capital souscrit et appelé, non versé		
Valeur mobilières de placement		
Crédits à l'échéance		
Charges à répartir		
Charges constatées d'avance		
Ecart de conversion		
TOTAL	3 526 675 €	3 045 631 €

ANNEXE au 31/12/2021

PASSIF	Charges à Payer	Entreprises liées
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts & dettes financières diverses		144 €
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	564 279 €	534 744 €
Dettes fiscales et sociales	1 858 030 €	
Autres dettes d'exploitation		
Dettes sur immobilisations & comptes rattachés		
Autres dettes	207 237 €	13 607 €
Produits constatés d'avance		152 372 €
Ecart de conversion		
TOTAL	2 629 546 €	700 867 €

7- CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	238 575 €			238 575 €
Produits constatés d'avance	4 371 247 €			4 371 247 €

8 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Impôt sur le résultat courant	823 259 €
Impôt sur le résultat exceptionnel	711 €
Provision pour supplément d'impôt au titre de distribution	
	823 970 €
Crédit impôt et autres IS	-798 538 €
Contribut* additionnelle	2 012 €
	27 444 €

9 - RESULTAT HORS EVALUATION FISCALE DEROGATOIRE

	Montant
Résultat de l'exercice	3 057 934 €
Impôt sur les bénéfices	27 444 €
Résultat avant impôt	3 085 378 €
Variation des provisions réglementées	
Autres évaluations dérogatoires	
Résultat hors incidence des évaluations dérogatoires (avant impôt)	3 085 378 €

ANNEXE au 31/12/2021

10 - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Nature de la dette	Montant des dettes figurant au bilan et garanties par des suretés réelles
Emprunts auprès des établissements de crédit Emprunts & dettes financières diverses	

11 - MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CREDIT BAIL

Engagements donnés :	
Effets escomptés non échus	
Engagements assortis de suretés réelles	
Encours clients	142 343 €
Engagements reçus :	
Avals, cautions et garanties	
Obligations cautionnées	NEANT

12 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

	Montant	
Situation au =====> 31/12/2021		
Charges non déductibles sur résultat fiscal :		
Organic	31 046 €	
Effort de construction	426 781 €	
Participation		
Provision Congés Payés		
	457 827 €	
Allègement de la dette future d'impôts au 31/12/2021	25,00%	114 457 €
Situation au =====> 31/12/2020		
Charges non déductibles sur résultat fiscal :		
Organic	28 386 €	
Effort de construction	343 100 €	
Participation		
Provision Congés Payés	371 486 €	
Allègement de la dette future d'impôts au 31/12/2020	26,50%	98 444 €
Amortissements réputés différés (cumul des ARD restant à reporter)		
Déficits reportables		
Moins-value à long terme		

ANNEXE au 31/12/2021

13 - INFORMATION EN MATIERE DE CREDIT-BAIL

Postes du bilan intéressés	Valeur d'origine hors taxes	Redevance versées hors taxes		Dotations aux amortissements	
		de l'exercice	cumulées	de l'exercice	cumulées
Constructions (*)					
Agncements rattachés aux constructions					
Autres immobilisations	284 151 €		294 779 €		286 193 €
TOTAL	284 151 €		294 779 €		286 193 €
(*) dont part indexée					

Postes du bilan intéressés	Redevances restant à payer hors taxes			Total	Prix d'achat résiduel
	Jusqu'à 1 an	plus d' 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans		
Constructions (*)					
Agncements rattachés aux constructions					
Autres immobilisations					
TOTAL					
(*) dont part actualisée sur la base du dernier indice connu à la construction					

14 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'Entreprise
Ingénieurs et Cadres	119	1
Employés	22	
TOTAL	141	1

15 - REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Cette information n'est pas donnée car cela reviendrait à donner une information individuelle .

ANNEXE au 31/12/2021

16 - VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par secteurs géographiques :		
France		15 706 815 €
Export		2 689 545 €
TOTAL		18 396 360 €

17 - Provisions risques et charges (compte 151120 -155000 -155800)

Nature et origine des risques	Situation au 31/12/2020	Dotations de l'année	Reprise de l'année	Situation au 31/12/2021
Provisions Prud'hommes				
Provisions Ruptures				
Provisions pour impôts (IFA)			NEANT	
Provisions pour autres				
TOTAL				

18 - DETAIL Transfert de CHARGES

	Total Exercice	Entreprises liées
Transfert de charges d'exploitation		
Personnel	181 625 €	181 757
Formation		
Autres charges externes	33 846 €	64 €
Transfert de charges Financières		
Transfert de charges Exceptionnelles		
TOTAL TRANSFERT de CHARGES	215 471 €	64 €

ANNEXE au 31/12/2021

19 - ETAT des ECHEANCES des CREANCES & des DETTES

ETAT des Créances	Montant brut	à 1 an au plus	à + d' 1 an
Créances rattachées à des participations	62 726 €	62 726 €	
Prêts			
Autres immobilisations financières	106 750 €	106 750 €	
Clients douteux ou litigieux	82 017 €	82 017 €	
Autres créances clients	10 791 712 €	10 791 712 €	
Personnel et compte rattaché	3 176 €	3 176 €	
Sécurité sociale & Organismes sociaux	20 013 €	20 013 €	
Impôt sur les bénéfices	690 951 €	690 951 €	
TVA	146 866 €	146 866 €	
Autres impôts & taxes		- €	
Divers	2 100 €	2 100 €	
Groupe & associés	2 327 219 €	2 327 219 €	
Débiteurs divers	251 795 €	251 795 €	
Charges constatées d'avance	238 575 €	238 575 €	
TOTAL	14 723 896 €	14 723 896 €	- €

ETAT des Dettes	Montant brut	à 1 an au plus	à + d' 1 an & 5 ans au plus	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	74 €	74 €		
Emprunts et dettes financières divers	144 €	144 €		
Fournisseurs & comptes rattachés	1 116 611 €	1 116 611 €		
Personnel et comptes rattachés	1 363 085 €	1 363 085 €		
Sécurité sociale & Organismes sociaux	966 420 €	966 420 €		
Impôt sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	1 756 911 €	1 756 911 €		
Autres impôts & taxes	120 978 €	120 978 €		
Dettes immobilisations				
Groupe & associés				
Autres dettes	208 981 €	208 981 €		
Produits constatés d'avance	4 371 247 €	4 371 247 €		
TOTAL	9 904 451 €	9 904 451 €	- €	- €

ANNEXE au 31/12/2021

20 - DETAIL PRODUITS FINANCIERS & CHARGES FINANCIERES

PRODUITS FINANCIERS	Total Exercice	Entreprises liées
Produits de participation	7 842 €	7 842 €
Revenus de prêts		
Revenus de VMP		
Produits Credit de Trésorerie	11 078 €	10 983 €
Reprises Provisions financières		
Transfert de charges financières		
Différences positives de change	3 137 €	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	22 057 €	18 825 €
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts Emprunts		
Intérêts Dettes	35 €	
Intérêts Crédit de Trésorerie	30 761 €	30 761 €
Intérêts de Découvert		
Dotations Provisions financières		
Différences négatives de change	5 000 €	
TOTAL CHARGES FINANCIERES	35 796 €	30 761 €

21- Variation des CAPITAUX PROPRES

Situation à l'ouverture de l'exercice	Solde	
Capitaux propres avant distribution sur résultats antérieurs		9 804 857 €
Distributions sur résultats antérieurs		1 304 057 €
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs		8 500 800 €
Variation en cours d'exercice	En moins	En plus
Variation du capital		
Variation des primes liées au capital		
Variation des réserves & Reports à nouveau		
Variation des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Résultat de l'exercice		3 057 934 €
Autres variations		
SOLDE		3 057 934 €
Situation à la clôture de l'exercice		11 558 734 €
Capitaux propres avant répartition		11 558 734 €

IL DU RESULTAT EXCEPTIONNEL

	Opérations de Gestion	Produits de Cessions	Reprises de Provisions	TOTAL Produits Exception.	Opérations de Gestion	VNC Cessions	Dotations de Provisions	TOTAL Charges Exception.	TOTAL Ré Exc
dérogatoires									
investissement									
immobilisations		3 200 €		3 200 €					
titres									
parts salariés									
pour risques					515 €			515 €	
		3 200 €		3 200 €	515 €			515 €	

CARL INTERNATIONAL

ANNEXE au 31/12/2021

24 - TABLEAU DES FILIALES & PARTICIPATIONS

Sociétés ou Groupes des Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau ayant affectation des résultats (a)	Quota-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la Société	Chiffres d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice	Observations
				Bruts	Netts						
A-RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS											
1- Filiales (50% ou moins du capital détenu par la société)											
Carl Software Benelux	190 000 €	13 319 €	100,00	198 835 €	198 835 €			896 482 €	20 115 €		
Carl Software AG	250 000 CHF	198 470 CHF	100,00	331 717 €	331 717 €			15 254 CHF	84 578 CHF		
2- Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)											

(a) Provisions réglementées non incluses